

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 14 décembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 DAE 280** Subvention (21.800 euros) au Comité du Faubourg Saint-Honoré pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (8e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention au Comité du Faubourg Saint-Honoré (8e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017 ;

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 28 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 21.800 euros est attribuée au Comité du Faubourg Saint-Honoré situé 25, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris (8e) (19304 – 2017\_08278) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 241.460 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 21.800 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004 et suivant, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**